

Abonnez-vous
gratuitement
aux BSV de la région
Occitanie



A retenir

COLZA

Grosses altises : Début du vol. Risque moyen pour les parcelles qui n'ont pas atteint 4 feuilles. Risque nul dans les autres situations. Mise en place impérative des cuvettes jaunes enterrées et notation sur plantes pour estimer le risque.

Limaces : Risque fort dans les parcelles n'ayant pas atteint le stade 3 feuilles (minorité des situations). Fin de risque pour les parcelles ayant dépassé ce stade.

Petites altises : Risque moyen à faible dans les parcelles n'ayant pas dépassé le stade 3 feuilles (minoritaire). Fin de risque à partir de 4 feuilles.

Tenthredes de la rave : Risque moyen, surveillance recommandée.

Mise en place des cuvette jaunes : ANNEXE 1

AMBROISIES

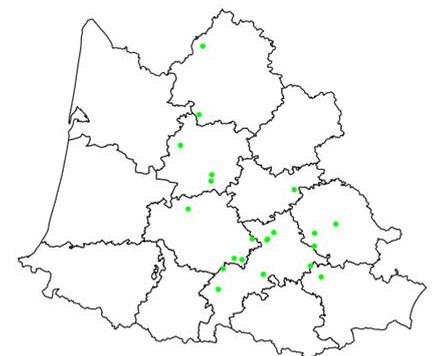
Les 1^{ères} graines commencent à arriver à maturité. Agissez vite, tout en redoublant de précautions en interculture et lors des récoltes des cultures de printemps pour éviter la dissémination des graines par les outils agricoles.

COLZA

ANALYSE DE RISQUE ELABOREE A L'ECHELLE DES TERRITOIRES AQUITAINE ET OUEST OCCITANIE

Le réseau d'observations colza de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) est en cours de construction. L'élaboration de l'analyse de risque 2024-2025 est établie sur les territoires Aquitaine et Ouest-Occitanie à partir de parcelles fixes qui font l'objet d'observations hebdomadaires. Cette semaine, l'analyse de risque est établie à partir de **27 parcelles observées**.

Parcelles BSV observées du 2024-09-11 au 2024-09-18



Vous êtes agriculteur, conseiller agricole, etc. ? La surveillance de l'état sanitaire et la performance du colza vous intéresse ?



Alors n'hésitez plus, intégrez le réseau BSV en Aquitaine et Midi-Pyrénées/Ouest-Audois et **devenez observateur colza** !

Demandez plus d'information à vos animateurs filières Terres Inovia (mail : bsv.tisudouest@terresinovia.fr).



Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :
Arterris, Arvalis Institut du
Végétal, Chambres
d'Agriculture de Hte-
Garonne et du Tarn,
Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
DRAAF Occitanie, Qualisol,
RAGT, Terres Inovia, Val
de Gascogne, Vivadour,



ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Action du plan Ecophyto piloté
par les ministères en charge de
l'agriculture, de l'écologie, de la
santé et de la recherche, avec
l'appui technique et financier de
l'Office français de la
Biodiversité

• Stades phénologiques et état des cultures

La grande majorité des colzas du Sud-Ouest sont maintenant semés et levés. Les stades sont hétérogènes et traduisent les différentes dates de semis et cinétique de croissance entre parcelles. Les stades sont compris entre 1 feuille (BBCH11) et 8 feuilles (B8 ou BBCH18). L'essentiel des parcelles est compris entre 4 feuilles (B4 ou BBCH14) et 5 feuilles (B5 ou BBCH15). Selon les territoires, les pluies de mi-août, et/ou de début septembre ont offert des créneaux favorables à des levées en bonnes conditions. Toutefois, on observe encore hors réseau des semis récent ou resemis qui sont en cours de levée.

Le réseau est toujours en cours de construction.

Retrouvez [ici](#) la description des stades de développement du colza.

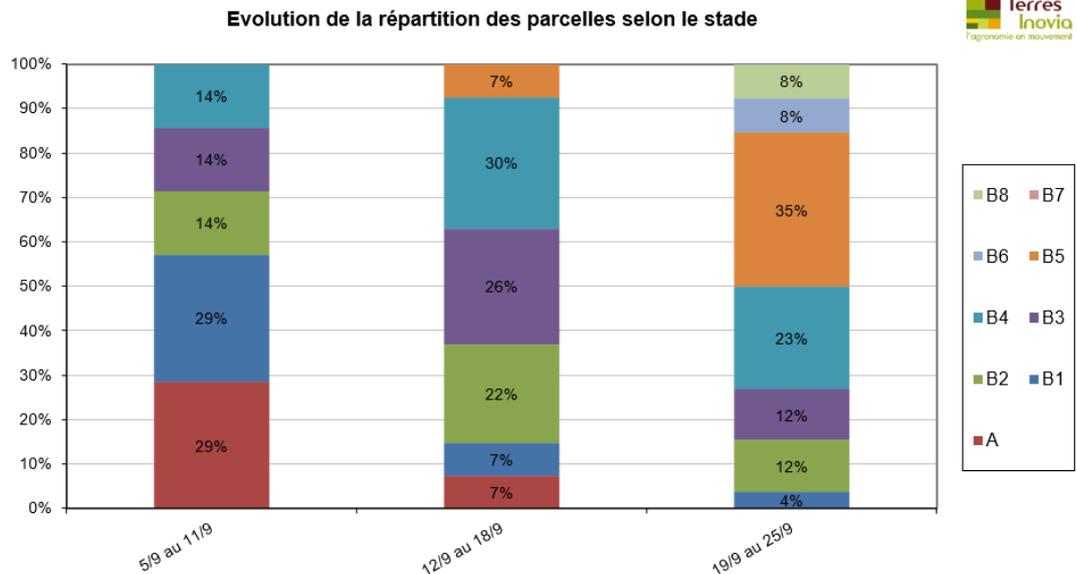


Figure 1 : Distribution des stades phénologiques du colza sur les parcelles du réseau d'observation

Rappel : un stade est atteint dans une parcelle lorsque 50% des plantes l'ont atteint.

• Adultes de grosses altises ou altises d'hiver

Début du vol dans le Sud-Ouest.

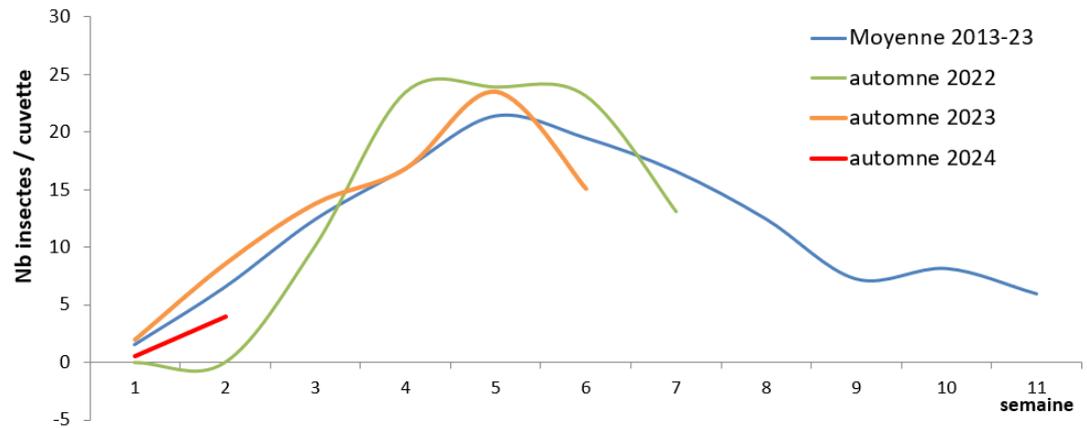
Sur 26 parcelles, 10 parcelles signalent quelques premières captures en cuvette. Les individus piégés vont de 1 à 10 individus. L'observation en cuvette ne sert qu'à détecter l'arrivée dans les parcelles et la dynamique d'activité. **L'évaluation du risque se fait sur plante, en prenant en compte le nombre de pieds avec morsures et la surface foliaire touchée.**



Grosse altise sur colza (photo Terres Inovia).

Concernant l'évaluation du risque et donc les morsures sur plantes. Sur 16 parcelles, 4 ne signalent aucun dégât, 10 parcelles signalent une attaque sur 1 à 75% des plantes et 2 signalent une attaque sur plus de 80% des plantes (dépassement d'un des critères du seuil de nuisibilité mais sur des parcelles ayant dépassé le stade B3). Le taux de surface foliaire détruite moyen (deuxième critère du seuil de nuisibilité) est de 3,5% et est compris entre 0 et 15% (aucun dépassement du seuil >25%). **Attention, le pourcentage de plante avec morsure et le pourcentage de surface foliaire détruite sont des observations liées aux dégâts de petites altises ET/OU de grosses altises. Le paragraphe est donc identique pour la petite altise.**

Comparaison pluriannuelle de la dynamique de piégeage de la grosse altise (GA) Nb
moyen de grosse altise / cuvette (hors valeurs nulles, et valeur maxi à 50 insectes) Suivi
BSV colza sur Aquitaine et Ouest Occitanie



Seul 28% des parcelles du réseau sont toujours dans la période de risque. C'est-à-dire qu'elles n'ont pas atteint le stade 4 feuilles (B4).

Soyez attentifs dans les bordures de parcelles et maintenez en place les repousses de colza dans les parcelles avoisinantes. Ne pas protéger hâtivement une parcelle sans avoir atteint le seuil indicatif de risque.

La remontée des températures fin de semaine dernière, consécutivement à la baisse des maximales, constitue le scénario idéal pour déclencher le vol de grosses altises. Les données cuvette se renforce aujourd'hui. Une surveillance des cuvettes jaunes enterrées est nécessaire (cf ANNEXE 1)

Évaluation du risque : Risque moyen pour les parcelles qui n'ont pas atteint 4 feuilles. Risque nul dans les autres situations. Mise en place impérative des cuvettes jaunes enterrées et notation sur plantes pour estimer le risque.

Début du vol dans le Sud-Ouest. A ce jour, l'insecte n'est pas observé dans la majorité des parcelles mais cela devrait vite évoluer. Seul 28% des parcelles sont encore dans la période de risque et les dégâts sont plutôt faibles sur plantes pour le moment. Attention, à l'évolution de la situation. Surveillance obligatoire sur les parcelles n'ayant pas atteint le stade 4 feuilles.

• **Altises des crucifères ou petites altises**

Sur 20 parcelles suivies vis-à-vis des petites altises, 4 signalent la présence dans les cuvettes.

La présence et les attaques de petites altises diminuent cette semaine. Le ravageur devrait disparaître des parcelles au profit de la grosse altise.

Pour autant, on observe encore des dégâts de morsures. Sur 16 parcelles, 4 ne signalent aucun dégât, 10 parcelles signalent une attaque sur 1 et 75% des plantes et 2 signalent une attaque sur plus de 80% des plantes (dépassement d'un des critères du seuil de nuisibilité mais sur des parcelles ayant dépassé le stade B3). Le taux de surface foliaire détruite moyen (deuxième critère du seuil de nuisibilité) est de 3,5% et est compris entre 0 et 15% (aucun dépassement du seuil >25%). **Attention, le pourcentage de plante avec morsure et le pourcentage de surface foliaire détruite sont des observations liées aux dégâts de petites altises ET/OU de grosses altises. Le paragraphe est donc identique pour la grosse altise.**



Cuvette jaune en situation (photo Terres Inovia).

Rapprochez-vous de votre conseiller pour en obtenir une.

L'évaluation du risque se fait sur plante, en prenant en compte le nombre de pieds avec morsures et la surface foliaire touchée. Ne pas protéger hâtivement une parcelle sans avoir atteint le seuil indicatif de risque. L'observation du ravageur peut être complétée par des relevés sur la cuvette jaune.

Soyez attentifs dans les bordures de parcelles et maintenez en place les repousses de colza dans les parcelles avoisinantes.

Période de risque : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

Seuil indicatif de risque : 8 pieds sur 10 avec morsures et 25% de la surface foliaire atteinte.

Évaluation du risque : Risque moyen à faible dans les parcelles n'ayant pas dépassé le stade 3 feuilles (minoritaire). Fin de risque à partir de 4 feuilles.

La majorité des parcelles est sortie de la période de risque et les petites altises sont de moins en moins observées en parcelle.



(photos Terres Inovia).

• Limaces

Les conditions d'humidité restent propices à l'activité des limaces. Toutefois, une grande partie des parcelles sont sorties de la période de risque.

Sur 7 parcelles observées, 5 d'entre elles signalent des traces de morsures. Ces attaques sont comprises entre 1 et 20% de surface foliaire détruite. La diminution des attaques se poursuit sur le réseau et s'explique essentiellement par l'émission de nouvelles feuilles en une semaine, couplée à des protections vis-à-vis des limaces.

Le risque limace est à moduler en fonction du stade, de la dynamique de croissance, de l'historique de la parcelle, des pratiques d'interculture, et de l'état de surface du sol (présence de résidus végétaux, de mottes, état de fermeture du sillon).

Période de risque : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

Évaluation du risque : Risque fort dans les parcelles n'ayant pas atteint le stade 3 feuilles (minorité de situation). Fin de risque pour les parcelles ayant dépassé ce stade.

La majeure partie des parcelles de colza est sortie de la phase de sensibilité. Attention toutefois, pour les 28% des parcelles toujours à risque, cela nécessite toujours une surveillance accrue. Le risque est toujours considéré comme fort au regard des observations réalisées, et des conditions attendues.

Les parcelles avec une quantité importante de résidus pailleux en surface nécessitent une surveillance renforcée.

• Tenthrede de la rave

Sur 16 parcelles observée, 4 parcelles signalent des attaques de tenthrèdes de la rave, dont 1 à plus de 50% de pieds touchés, et jusqu'à 10% de sa surface foliaire détruite.

Alors que des adultes peuvent être capturés dans les pièges, rappelons que le risque est à évaluer uniquement en fonction des dégâts causés par les larves. L'évolution d'une attaque pouvant être extrêmement rapide, une vigilance quotidienne accrue est impérative en cas de début d'attaque.

Période de risque : De la levée jusqu'au stade 6 feuilles.



Larve de tenthrède de la rave sur colza (photos Terres Inovia).

Seuil indicatif de risque : 25 % de la surface foliaire détruite par les larves de tenthrèdes.

Evaluation du risque : Risque moyen. Grande vigilance. Trois quarts des parcelles sont encore dans la période de risque. Les quelques attaques signalées dans le réseau, renforcées par les signalements hors réseau, indique un risque à l'échelle du territoire. En effet, bien que ce risque soit faible sur une majorité de situations, il est localement fort, avec un risque avéré pour le colza. Des cas de pertes de parcelles ont été remontées hors réseau notamment dans le 31.

- **Vers gris ou noctuelle terricole**

Aucun signalement à ce jour dans le réseau, mais des signalements hors réseau, notamment à l'est du Gers.

Restez vigilant jusqu'au stade six feuilles, stade où le collet sera plus développé.

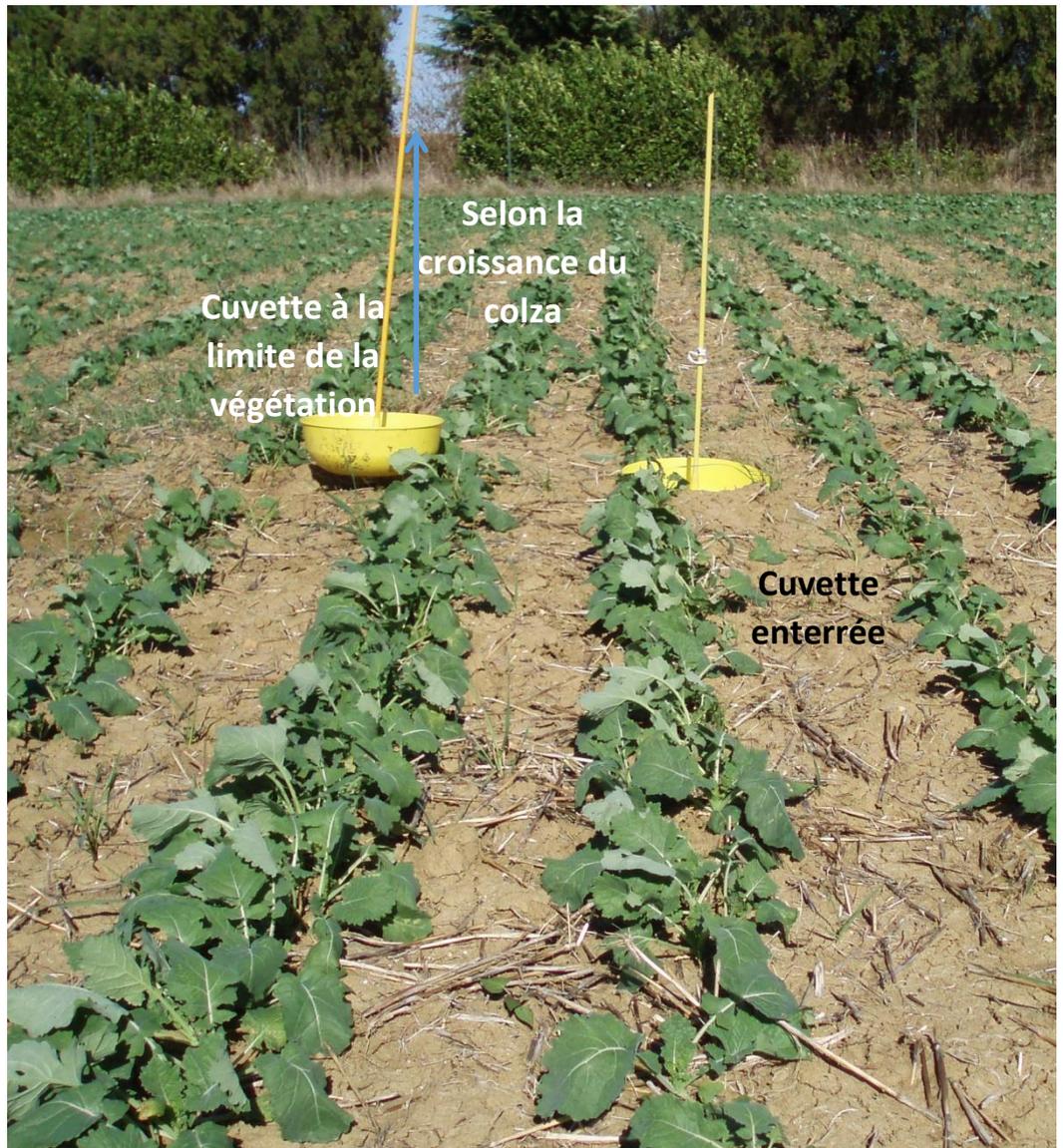
- **Taupins**

Pas de remontée de dégâts cette année. N'hésitez pas à alerter votre technicien en cas de doute sur l'origine d'un manque de peuplement sur certaines zones de votre parcelle.



Taupins (photos Terres Inovia)

ANNEXE 1 : Mise en place des cuvettes jaunes



- **Une cuvette enterrée** : le **piège enterré** sert à capturer l'**altise d'hiver** (grosse altise) car elle n'est pas attirée par le jaune. On enterre la cuvette pour favoriser ses captures à l'occasion de ses sauts (piège d'interception).
- **Une cuvette à la limite de la végétation** : le **piège en végétation** sert à capturer **tous les autres insectes** (altises des crucifères, charançons...) qui sont attirés par le jaune.

Mise en place des cuvettes dès la première visite. Puis, à chaque visite, après les comptages pour l'observation hebdomadaire, on renouvelle l'eau savonneuse.

La hauteur de la cuvette « végétation » suit la croissance du colza. La base de la cuvette doit toujours être « posée » sur le colza, et ainsi rester bien visible.

En interculture, ne laissez pas grainer les ambrosies !

Si ce n'est pas encore fait, ou s'il y a reprise de végétation après vos premiers passages, continuez à détruire les ambrosies sur vos intercultures afin d'éviter au maximum leur grenaison ; attention, plus le stade sera avancé et plus elle sera difficile à détruire, et les premières graines sont désormais viables.

Hors Zone Vulnérable, attention aux parcelles couvertes d'ambrosies, si vous avez déclaré ces dernières comme couvert obligatoire pendant 6 semaines durant la période entre le 1^{er} septembre et le 30 novembre ; en cas de doute, veuillez-vous rapprocher de votre technicien de secteur. La question peut se poser pour des parcelles de céréales en chaume qui n'auraient pas été encore détruites (ou l'auraient été) mais qui présentent des repousses d'ambrosies.

En Zone Vulnérable, le programme d'action régional (Directive Nitrates) ayant évolué (Arrêté préfectoral adopté le 15 juillet 2024) avec une mise en application le 01 septembre 2024, rapprochez-vous aussi de vos techniciens de secteur ou de vos conseillers territoriaux de Chambre d'agriculture.

Récolte des cultures de printemps : attention aux ambrosies !

Attention désormais lors des récoltes de vos cultures de printemps : les graines des ambrosies les plus précoces commencent à être mûres et le risque de dissémination par outils est de plus en plus important.

- Récoltez les zones les plus infestées en fin de chantier, voire broyez rapidement ce qui n'est pas récoltable (évités ainsi un déclassement de votre récolte, et une contamination à venir de vos sols) ;
- Nettoyez soigneusement la moissonneuse-batteuse pour éviter la dissémination vers les autres champs ;
- Continuez à inspecter et entretenir les bordures des parcelles régulièrement, objectif zéro grenaison.



Légende : Infestation d'ambrosies à feuilles d'armoise dans une parcelle de tournesol à maturité à Damiatte (Tarn) – photo FREDON Occitanie, 16 septembre 2024



Légende : Infestation d'ambrosies trifides devant une parcelle de maïs à Montaut (Ariège) – Photo plateforme Signalement-Ambrosie 13 septembre 2024

Pour rappel, l'Ambroisie à feuilles d'armoise produit jusqu'à **3500 graines/pieds** et l'Ambroisie trifide produit **500 graines/pieds** → **envahissement rapide de vos parcelles.**

Quelques ressources pour plus d'informations :

[Présentation de l'ambroisie en milieu agricole](#)

La brochure « [Les ambrosies : un problème agricole et de santé publique qui ne fait que commencer](#) » réalisée par la CRA Occitanie, Terres Inovia, l'ACTA, la Fredon Occitanie

Le site de FREDON Occitanie : <https://www.fredonoccitanie.com/ambrosies/ressources-ambroisie/>

Tout savoir sur les ambrosies : [site de l'Observatoire des ambrosies](#)

Vous pouvez signaler la présence d'ambrosies via la plateforme nationale [signalement-ambroisie](#), afin de mieux connaître la répartition des ambrosies sur le territoire et améliorer la lutte collective.



COMMENT PARTICIPER À LA LUTTE CONTRE L'AMBROISIE ?

1 SIGNALER LES PLANTS D'AMBROISIE
Grâce à votre smartphone ou sur le site
SIGNALEMENT-AMBROISIE.FR

2 VOTRE SIGNALEMENT EST REÇU
PAR LE RÉFÉRENT DE LA COMMUNE

3 IL COORDONNE LES ACTIONS DE LUTTE
POUR ÉLIMINER L'AMBROISIE



Vous rencontrez des difficultés avec la plateforme ? Mél : contact@signalement-ambroisie.fr ; Tél : 0 972 376 888

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Le bulletin de santé du végétal a été préparé :

- **pour la filière colza** par l'animateur filière de Terres Inovia et élaboré sur la base des observations réalisées par :

- Pour Ouest Occitanie : AgriAgen, Antedis, ANAMSO, Arterris, les Chambres d'Agriculture de la Haute-Garonne, du Tarn et du Tarn-et-Garonne, CASCAP, Conseillé privé, Ets Ladeveze, Euralis, F&T Conseil, Pioneer Selection, Terres Inovia
- Pour la région Aquitaine : Agriculteur (Dordogne), Chambre d'Agriculture du Lot-et-Garonne et de la Dordogne, Ets Sansan, Terres du Sud

- **pour l'ambroisie**, par la Chambre d'agriculture du Tarn-et-Garonne et la FREDON Occitanie.

Ces bulletins sont produits à partir d'observations ponctuelles. S'ils donnent une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.